

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2010)
Heft: 3

Artikel: Military Power Review (MPR)
Autor: Juilland, Dominique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-514421>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Military Power Review (MPR)

Div (cr) Dominique Juilland

Président, Association de la Revue militaire suisse (ARMS)

Nos lecteurs trouveront pour la première fois avec le no 2010-3 de la RMS, le supplément *Military Power Review* (MPR), supplément qui depuis 2006 déjà est proposé aux abonnés de la *Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift* (ASMZ), l'équivalent de la RMS pour nos camarades officiers de langue allemande.

Dorénavant, cette publication accompagnera gratuitement deux fois l'an, au printemps et en automne, notre revue, en plus des 2 numéros spéciaux de la RMS qui sont compris dans l'abonnement.

Cette innovation mérite quelques explications.

C'est un truisme que d'affirmer que notre monde change, et cela à un rythme de plus en plus effréné. Même si ce constat n'est manifestement pas aussi évident que cela, puisque la prise en compte du phénomène peine à atteindre l'ensemble de la classe politique, à en juger d'après les visions du « national-conservatisme » !

Ces changements ont un profond impact sur l'ensemble des facteurs qui régissent la vie en société : politiques, économiques, financiers, sociaux, culturels. Et donc aussi sur la sécurité de l'Etat et du citoyen. Si par le passé, la sécurité du pays était d'abord une affaire militaire et nationale, elle est devenue pluridisciplinaire et internationale.

La MPR se veut le reflet de cette évolution. Le Chef de l'Armée d'alors, le commandant de Corps Christophe Keckeis, l'écrivait dans son éditorial pour le premier numéro de la *Military Power Review de l'Armée Suisse* :

« Il est en effet impératif de mettre en lumière, dans une perspective tant historique, contemporaine que prospective, le développement des réflexions suisses et internationales quant à l'emploi, ou à la menace d'emploi de la puissance militaire. Cela signifie unité de pensée pour et dans l'action.

Or, l'application de la puissance militaire intervient

dans un cadre de plus en plus large (....). Les options d'engagement deviennent plus étendues et la liberté de manœuvre des décideurs augmente d'autant. L'action de notre Armée se conçoit dès lors dans un cadre étendu : elle se déroule le plus souvent en coopération, nationale ou internationale, en collaboration avec des acteurs civils et militaires. L'existence d'une publication de référence en matière d'évolution de la pensée militaire constitue à cet égard une indispensable passerelle entre l'Armée et nos partenaires, pour renforcer la compréhension du rôle qu'occupent nos Forces armées dans un environnement sécuritaire en transformation. ».

La MPR publie donc des articles en allemand, en français et en anglais consacrés aux questions de politique de sécurité au sens large, touchant aussi bien la Suisse que l'étranger.

La présence de l'anglais dans une publication militaire suisse pourrait étonner. A l'intention des ardents défenseurs de la langue de Molière, nous citerons la remarque entendue dans une haute école militaire française : « Ce n'est pas la langue anglaise que l'on parle dans les état-majors internationaux : ce n'est qu'un instrument de communication permettant à des officiers d'origines différentes de mener une action commune ». Cet *instrument de communication* s'utilise d'ailleurs depuis des décennies entre pilotes et marins du monde entier, sans que cela choque.

L'éditeur de cette revue paraissant deux fois l'an est le Chef de l'Armée et le rédacteur en chef en est le colonel EMG (aD) Jürg Kürsener qui fut, entre autres, attaché de défense à Berlin et conseiller scientifique du Chef de l'Armée.

L'idée de joindre cette publication à la *Revue militaire suisse* a germé au sein du Comité de la RMS. Il nous a semblé normal que ces informations, réflexions et études autour des questions de défense et de sécurité ne soient pas

réservées aux seuls lecteurs-citoyens suisse-alémaniques. Cette vision a reçu l'appui explicite du Chef de l'Armée. Le contenu de la MPR ne remplace pas celui de la RMS. La MPR est une offre complémentaire, à prendre ou à laisser. Chacun y puisera – ou pas – selon ses goûts, ses intérêts, ses besoins ou ses disponibilités. Si l'un ou l'autre lecteur de la RMS devait se sentir inspiré et prendre la plume pour écrire un article pour la MPR, c'est évidemment avec plaisir que le rédacteur en chef de la MPR le publiera.

Nous souhaitons beaucoup de plaisir à la lecture de ces articles qui, nous l'espérons, leur apporteront d'intéressants éclairages complémentaires sur les questions de sécurité et de défense.

D.J.

Nouvelles brèves

Gripen pour la Roumanie

Le mois dernier, la Roumanie a fait part de son intention d'acquérir 24 avions de combat de type F-16 d'occasion afin de remplacer ses MiG-21 qu'elle maintient encore en service, pour 1,3 milliard de dollars. Outre les 24 appareils, cette somme recouvre aussi le coût d'une assistance technique pendant 3 à 5 ans, la formation des pilotes, des simulateurs de vol ainsi que des munitions. A plus long terme, Bucarest pourrait acheter 24 autres F-16 neufs ainsi qu'une vingtaine d'avions F-35 *Lightning II*, également développé par le constructeur américain Lockheed-Martin.

Cette décision, qui doit encore être approuvée par le Parlement, a suscité de la déception chez le consortium Eurofighter et le groupe suédois Saab.

Le premier a en effet regretté l'absence d'appel d'offres international qui aurait dû être lancé conformément « à la procédure standard dans les pays de l'Union européenne ». « Cela prive le pays d'une occasion de plus de renforcer ses liens avec l'industrie aérospatiale européenne ». Et EADS, actionnaire d'Eurofighter a de quoi l'avoir mauvaise puisque le groupe européen a investi 45 millions d'euros dans une usine de composants aéronautique en Roumanie...

La réaction de Saab a été plus offensive. « Malheureusement, les forces armées roumaines risquent de se retrouver avec des rebuts » a déclaré un dirigeant du constructeur. Lequel a proposé une contre-offre la semaine passée.

Ainsi, cette dernière comprend la livraison de 24 Gripen C/D compatibles aux normes OTAN pour le même prix que les F-16 d'occasion américains. « Nous parlons d'un package complet qui inclut la formation des pilotes, des techniciens, des pièces de rechange. Nous offrons également le transfert de technologie et bien d'autres facilités, comme une compensation en investissement économique dans le pays » a détaillé Jerry Lindbergh, le représentant du gouvernement suédois pour les affaires militaires.

Et compte tenu de sa situation économique délicate, la Roumanie pourrait payer ces avions neufs pour le prix de l'occasion sur 15 ans, avec un taux d'intérêt très bas. Les premiers paiements pourraient même être effectués deux ans après l'acquisition des appareils.

Reste maintenant à savoir si le gouvernement roumain sera tenté par une telle offre. Un des éléments de la décision tient à la capacité de livraison des Saab. L'avantage des F-16 d'occasion est qu'ils pourront être livrés avant 2012. Ce qui ne sera peut-être pas le cas des chasseurs suédois.

